

Περινθία Μνα.

10a

GEORGES SEURE

UNE MINE DE PÉRINTHE

EXTRAIT DE LA REVUE NUMISMATIQUE 1912, p. 91.



ΑΚΑΔΗΜΙΑ

ΑΘΗΝΑΝ

PARIS

CHEZ C. ROLLIN ET FEUARDENT,

4, RUE DE LOUVOIS, 4

1912

GEORGES SEURE

UNE MINE DE PÉRINTHE

EXTRAIT DE LA REVUE NUMISMATIQUE, 1912, p. 91.

PARIS

CHEZ C. ROLLIN ET FEUARDENT

4, RUE DE LOUVOIS, 4

1912



AKAΔHMIA

AOHNON

UNE MINE DE PÉRINTHE

ΜΝΑ ΠΕΡΙΘΙΑ, ΠΕΝΤΑΙΤΡΟΝ ΔΙΚΕΟΝ

L'inscription qui me sert de sous-titre est répartie sur les deux faces (fig. 1 et 2) d'un poids de plomb de forme carrée. La reproduire ici est indiquer du même coup les deux problèmes principaux qu'il conviendrait de résoudre.



Fig. 1.



Fig. 2.

1° Existe-t-il une relation quelconque entre les deux unités pondérales, historiquement et pratiquement distinctes, qu'elle mentionne en paraissant les présenter comme équivalentes ?

2° Est-il possible d'assigner à l'objet une date qui justifie la mention simultanée de ces deux unités, et aussi la diversité épigraphique des caractères qui les expriment ?

1. N° 127, fig. 43 a et b, de la première série des *Documents d'archéologie thrace*, en cours de publication dans *RA.* à partir de 1911, p. 301-316 et 423-449.

I. *Provenance.* — Ce poids est, à ma connaissance, le premier dont l'attribution à Périnthe soit assurée, tant par le lieu de la découverte que par l'inscription qu'il porte¹.

Le lieu de la découverte est certain. C'est le petit village de Kilitzi, situé à quelques kilomètres à l'O. de Silivri, l'antique Sélymbrie², donc au voisinage de Périnthe. La trouvaille, qui paraît avoir été fortuite, remonte au plus tard à 1896, ainsi qu'il résulte des précisions fournies par le premier éditeur, M. Kourouniotis³. La date de 1902, donnée par le second éditeur, M. Soutzo⁴, qui ignorait le travail de son prédécesseur, doit être celle de la confiscation du poids⁵, et par suite celle de son entrée au Musée de Constantinople.

Il n'y est plus aujourd'hui⁶, et même il n'existe aucune preuve officielle de son acquisition⁷. Ainsi disparaît pour

1. D'autres poids, jadis considérés comme périnthiens, doivent, de l'avis général, être rendus à Héraclée du Pont; la confusion provient du fait que Périnthe a pris, elle aussi, le nom d'Héraclée, à partir d'une date qui sera fixée au cours de la présente étude. Ces poids sont les suivants (cf. les catalogues de Schillbach, dans *Annali*, 1865, et de M. Soutzo, *Étalons pondéraux primitifs*):

a) Demi-mine, tête d'Héraclès, HMI : 240 gr. 8.

b) Quart de mine, poids triangulaire, TETAP HPA : 129 gr. 6.

c) Poids non pesé, dédicace aux θεοι εὐχαριστοι et noms d'agoranomes (cf. Dumont-Homolle, p. 148, et *CIG*, 8545^b).

2. Se reporter à la carte de la région de Périnthe, avec l'indication de toutes les localités ayant fourni des objets antiques, dans mon *Catalogue de la collection Stamouli* (*BCH*, 1912, fig. 1).

3. L'article qui contient la description de ce poids est daté, par le signataire lui-même, de janvier 1897. L'objet est étudié sous le n° 36, à la page 310 du tome I (seul paru) de l'*Annuaire thrace* (ετηρική Έντηρική). — Détails sur ce fascicule dans *RA*, 1913, p. 302, note 1.

4. *Mina de la Périnthe*, p. 2, et 2 fig. (en roumain), édition de la Société d'arts graphiques « Eminescu », à Bucarest (1905). — M. Babelon a eu l'obligeance de me communiquer ce travail, dont le résumé a paru ici même (*Rev. num.*, 1905, p. 511).

5. Par le moufessarif de Tchataldja, qui en déposséda par la force le propriétaire, m'a raconté un témoin digne de foi.

6. Je l'y ai cherché vainement en 1910 : le conservateur adjoint du Musée, mon ami M. G. Mendel, n'a pas été plus heureux que moi.

7. L'inventaire du Musée n'en porte pas trace (lettre de M. G. Mendel,

nous un moyen de contrôle qui vraisemblablement résoudrait plusieurs des difficultés que nous allons rencontrer. Je devrai me contenter des photographies¹ que M. Soutzo a pu se procurer en 1905. De la comparaison critique des deux publications qui ont précédé la mienne, j'essaierai d'extraire les motifs d'une interprétation satisfaisante.

II. *Description.* — Chacun de ces travaux fournit des précisions qui ont leur valeur propre.

M. Kourouniotis n'avait pas vu l'original, il n'en possédait qu'une description incomplète, sans reproduction : mais les renseignements qu'il utilise sont de première main et contemporains de la découverte : ses correspondants indigènes avaient en ce moment-là l'objet en leur possession. Le plus sérieux d'entre eux est un homme en qui on peut avoir toute confiance, trop prudent et trop enclin à la défiance de soi pour avoir pu commettre autre chose que des erreurs involontaires² : cette constatation doit être indiquée ici, car elle a pour conséquence, dans les désaccords que nous allons être amenés à constater, de nous obliger à n'admettre comme possibles que les inexactitudes provenant de motifs explicables et qui n'entachent en rien la parfaite bonne foi du témoin.

décembre 1911). — Le témoignage formel de M. Soutzo ne laisse toutefois aucun doute : « Musée de la Constantinople possédait un patrat de plomb... Excellenta sa Handy Iey a bine voit s'ami inloancesa stadiul lui... » (p. 4-5).

1. Elles ont servi de modèle au cliché qui illustre le présent article : il représente, sous ses deux faces, le poids au tiers de sa grandeur réelle (0 = 12 de côté).

2. M. Stamouli, amateur d'antiquités et collectionneur distingué. Il avait offert au propriétaire de l'objet 2 livres turques (46 fr.) afin de l'acquérir pour sa collection. Sur le refus de celui-ci, il en avait fait exécuter un moulage en plomb, malheureusement égaré depuis. Ce concours de circonstances malencontreuses a fait que M. Stamouli, malgré son obligeance, ne peut plus aujourd'hui, après quinze ans passés, me fournir les précisions que je lui ai aussitôt demandées. Possédant une reproduction du poids, il avait négligé de prendre sur l'original les notes minutieuses qu'il a coutume de prendre sur toutes les antiquités qui passent entre ses mains.

M. Soutzo, dont on sait la compétence, qui serait à elle seule un gage de certitude, a eu de plus l'inappréciable avantage d'avoir l'objet sous les yeux, et de travailler d'après une reproduction et une pesée officielles.

Or MM. Kourouniotis et Soutzo diffèrent sur deux points essentiels :

1° Pour la lourdeur du poids : le premier indique 1380 gr., le second seulement 1341 gr.

2° Pour la lecture d'une des faces. — M. Kourouniotis reproduit le texte qui lui a été adressé : + ἐπιτάλιτρον δίκερον. — M. Soutzo lit avec raison : [π]εντάλιτρον, la première lettre visible étant précédée d'un espace vide¹ dans lequel on distingue, à la loupe, les restes du π initial que j'ai fait indiquer tels qu'ils m'apparaissent (fig. 2).

Comment expliquer ces divergences ?

Pour ce qui est de la pesée, si celle de M. Soutzo possède, à cause même de son auteur, toutes garanties d'une précision parfaite, celle que reproduit M. Kourouniotis ne peut guère être rejetée non plus, pour des raisons analogues : elle a été faite ou contrôlée par un homme compétent, que son commerce oblige et habituée à un usage perpétuel et rigoureux des unités pondérales du système décimal français². Un moyen de concilier les deux chiffres de 1341 gr. et 1380 gr. serait peut-être de les considérer tous deux comme exacts à des dates différentes, l'un en 1896, l'autre en 1905. La différence de 39 gr. serait alors le fait

1. L'espèce de virgule ou d'esprit doux qui commence la seconde ligne paraît n'être qu'une bavure analogue à celle qu'on voit sous l'Ο de la l. 3.

2. Il s'agit encore ici de M. Stamoulis, qui exerce à Silivri la profession de monnaie. S'il n'était question que de paysans turcs ou grecs, habitués à l'unité de poids locale, le drame = 3 gr. 27, j'admettrais plus facilement que la cause de la différence doit être cherchée dans le désir d'indiquer un chiffre rond approximatif, ou encore dans une erreur de calcul provenant de la traduction des drames en grammes.

d'un des premiers possesseurs de l'objet, qui l'aurait gratté, sans doute pour en bien reconnaître la matière. Une remarque de M. Soutzo donne quelque fondement à cette supposition : il signale en effet le mauvais état de la moule inférieure de l'une des faces, qui lui paraît avoir été usée par le frottement ou rognée (fig. 2). — La quantité de plomb disparue à cause de cette avarie est-elle suffisante pour expliquer une diminution de poids de 39 gr. ? C'est une des questions auxquelles on ne pourrait répondre avec certitude que si l'objet avait été retrouvé, et si j'avais pu le faire examiner de près comme j'en avais le désir.

Cette recherche minutieuse aurait eu son importance, car, à supposer qu'elle eût abouti à prouver que l'éraflure signalée ne peut pas, à elle seule, justifier la totalité de la diminution de poids, il y aurait eu lieu de rechercher s'il n'existe pas ailleurs les restes d'un autre grattage, par exemple dans ce début de l'inscription pour lequel les deux témoignages sont si grandement contradictoires.

On comprend en effet sans peine combien est grave la question de l'existence, au début de la seconde inscription, d'une croix. C'est tout le problème qui peut être irrémédiablement compromis, puisque la croix nous impose une date et une interprétation : il faudrait alors admettre, quelque répugnance qu'on puisse avoir, que l'objet est byzantin, du v^e siècle au moins¹, et l'on aboutirait à cette impasse, de constater la mention officielle du nom de Périnthe à une époque où ce nom a, depuis deux siècles déjà, cessé d'exister².

1. C'est l'opinion que m'a exprimée, sur le vu de la fig. 2, mon ami M. Laurent, professeur à l'Université de Nancy, dont on connaît la compétence en matière d'études byzantines. On verra plus loin qu'elle s'appuie sur des arguments épigraphiques.

2. Le changement officiel de nom a eu lieu entre 294 et 304. En effet, entre 287 et 294, de nombreux décrets de Diocletien sont datés de Périnthe. En 304, Bassus,

Il est bien certain que, dans l'état actuel du poids, toute trace d'une croix est complètement invisible. J'irai plus loin : étant donnés les vestiges encore apparents de la lettre Π et la place qu'ils occupent, on ne peut concevoir la possibilité d'une croix que sous deux formes : ou bien elle était de toute petite taille, puisque contenue dans l'espace étroit qui existe en avant du π jusqu'à la moulure, — ou bien elle était en ligature avec cette lettre, sous une forme analogue à celle-ci : Π . Dans les deux cas, il y avait là une particularité de forme ou de dimension que les correspondants du premier éditeur seraient impardonnables de n'avoir pas signalée, s'ils l'avaient réellement vue.

Mais tout porte à croire qu'ils ne l'ont point vue, et qu'elle n'a pas davantage été grattée : la croix a été inconsciemment imaginée, peut-être d'après une mauvaise interprétation des vestiges peu apparents du Π initial. Ce qui nous donne le droit de taxer ces premiers témoins d'imagination exagérée, malgré ce qui a été dit de leur bonne foi et de leur sérieux, c'est la lecture, également imaginaire, qu'ils ont fournie de la troisième lettre de la même ligne, transcrite par un Π , bien que de toute évidence elle soit un N. Mais elle leur paraissait nécessaire, et elle a fini en quelque sorte par les halluciner ¹, parce qu'elle

préfet de Thrace, et son successeur Justin, emprisonnent et font périr Philippe, qui s'intitule évêque d'Héraclée (cf. Gouva, *Chronol.*, p. 368-369; *Epistarchis, Syllogue de Ciple*, II, p. 237; non introduit en la *Collectio Sionensis*, dans *BCH*, 1912, notamment les commentaires des n° 14 et 77). — Le type nouveau a été choisi en l'honneur de Maximien Héraclé, le divin patron éfuit, suivant une des légendes courantes, le fondateur de la ville, qu'il avait dédiée à la mémoire de son compagnon Périnthos (Ann. Marcollin, XXII, 8; *Tzetzes, Chil.*, III, 100. — Cf. les monnaies avec $\text{H}\epsilon\alpha\lambda\alpha\varsigma\ \epsilon\pi\alpha\tau\eta\varsigma$, Miomel, I, p. 369, n° 212. — Malalas (p. 262, édit. Bonn) reporte par erreur ce changement de nom à l'époque de Vespasien.

1. On sait combien il faut se défier, dans les pays grecs, des lectures d'inscriptions faites par les indigènes, même les plus consciencieux. Leur connaissance de la langue moderne leur suggère et même leur impose les formes qui se présentent



s'imposait dans un nom de nombre qu'ils croyaient à tort commencer par un ϵ .

Passons donc condamnation sur ce point : il n'y a jamais eu de croix sur la seconde face du poids. Nous n'en parlerons plus désormais.

III. *Date.* — Ainsi disparaît le seul motif que nous aurions eu, malgré des difficultés de tout genre, pour faire descendre jusqu'aux temps byzantins la date de l'objet. Le poids, en effet, porte en lui-même l'indication de l'une des deux dates extrêmes entre lesquelles il a pu être fabriqué :

a) L'adjectif $\text{H}\epsilon\pi\epsilon\text{r}\text{i}\text{n}\text{t}\text{h}\alpha\varsigma$ nous interdit d'aller au delà du ¹ siècle commençant, époque de la disparition officielle du nom de Périnthe ¹.

b) l'autre date extrême est fournie par l'indication d'un multiple de la $\lambda\iota\tau\tau\alpha$. La livre romaine, dont il est évidemment question ici, ne saurait être devenue l'unité de poids légale ² à Périnthe que postérieurement à la réduction de la Thrace en province romaine, c'est-à-dire au plus tôt vers le milieu du premier siècle de notre ère.

Notre poids se placera donc entre 50 et 300 après J.-C.

automatiquement à leur esprit. Ici, par exemple, il est évident que le N est très net : mais la gravure en est mauvaise, et la barre oblique offre à la partie supérieure une brisure. Il ne me paraît pas douteux que ce petit détail ait tyranniquement contribué à justifier, pour des esprits prévenus, l'existence d'un Π .

1. Il est vrai que, même postérieurement à cette date, on rencontre $\text{H}\epsilon\pi\epsilon\text{r}\text{i}\text{n}\text{t}\text{h}\alpha\varsigma$ couramment avec $\text{H}\epsilon\alpha\lambda\alpha\varsigma\text{t}\epsilon\alpha\tau\eta\varsigma$ (*BCH*, 1912, loc. cit.). Mais il s'agit d'épithètes grossièrement exécutées, et non de textes officiels. La coexistence des deux noms s'explique par la survivance, partout constatée dans le langage populaire, de l'ancien nom à côté du nouveau, auquel on a peine à s'habituer.

2. C'est le sens de $\lambda\iota\tau\tau\alpha$. Cf. dans *Hdt.*, II, 149, $\lambda\iota\tau\tau\alpha\ \delta\epsilon\text{r}\alpha\tau\eta\varsigma$: même expression dans *Hultsch (Metrol. Scripta.)*, p. 192, l. 8 et 13 où il s'agit d'un fragment byzantin (*Ibid.*, *Intro.*, § 25). — Pour les poids, on comparera un poids carré en bronze incrusté d'argent, avec $\delta\epsilon\kappa\alpha\tau\alpha\ \chi\alpha\lambda\alpha\iota$ (Schlumberger, *Mélanges d'arch. byz.*, p. 341), et un passage de Du Cange (*Glossar. gr.*, s. v. $\lambda\iota\tau\tau\alpha$) citant l'*Etymologicon* de Suidas; ce texte étant très malaisé à comprendre, très mal ponctué, je reproduis avec la ponctuation qui me paraît raisonnable, et en adoptant pour le troisième mot une conjecture de Meursius (*Glossar. gr.-barbarum* : $\delta\iota\kappa\tau\alpha\ \lambda\iota\tau\tau\alpha\ \mu\alpha\tau\epsilon\ \chi\alpha\lambda\iota\kappa\alpha\ \delta\epsilon\kappa\alpha\tau\alpha\ \chi\alpha\lambda\alpha\iota\ \tau\epsilon\tau\alpha\varsigma$).

On aimerait à préciser davantage cette date; mais cela ne va pas sans difficultés, à cause des renseignements contradictoires fournis par l'examen des inscriptions.

1° Au point de vue graphique, les caractères des deux faces paraissent être d'époque différente, ainsi que M. Kourowniotis l'avait déjà remarqué¹. En effet, l'une (fig. 1) montre des **A** et des **E** là où l'autre (fig. 2) présente des **A** et des **ε**.

A vrai dire, les quatre caractères **A** et **Δ**, **E** et **ε**, ne sont pas nettement distinguables dans la chronologie des inscriptions thraces, où on les rencontre souvent mélangés². Mais l'embarras est qu'ici ils ne sont pas mélangés. Ils sont au contraire nettement séparés. Or, il n'y a, à ma connaissance, qu'un seul exemple d'un cas semblable: c'est une pierre tombale des environs de Philippopolis³, qui contient deux épitaphes juxtaposées relatives à deux femmes de la même famille. L'une est païenne, l'autre chrétienne, et si voisines qu'on puisse les supposer par la date⁴, elles n'en sont pas moins, assurément, d'époque différente.

2° Au point de vue du sens, la mention de la mine périnthienne est difficilement conciliable avec celle de la livre romaine. Il y a eu un moment où la seconde, officiellement tout au moins, et c'est le cas ici, a remplacé la première. Il paraît donc aussi qu'il s'agit d'unités pondérales d'époque différente.

L'objection est extrêmement grave. S'il fallait admettre que, pour la forme et pour le fond, l'objet qui nous occupe

1. Τα γράμματα της δεύτερας επιγραφής... ἐντε ἄλλοι διαφορά τῶν τῆς πρώτης... καὶ ἐπαρξέθησαν βεβαίως ἐπὶ τῶν χριστιανικῶν χρόνων.

2. Par exemple: Dumont-Homolle, p. 326, n° 13; p. 335, n° 61 x; p. 389, n° 74 g; p. 412, n° 86 m; p. 421, n° 89, etc., dans des textes les uns païens, les autres chrétiens.

3. *DH*, p. 339, n° 53.

4. Albert Dumont considérait la seconde comme peu postérieure à la première; mais il se garde de la dater d'une façon précise: le christianisme, dit-il, a pu se répandre « d'assez bonne heure » dans le pays (*Ibid.*, p. 226-227).

correspond à deux dates diverses de l'histoire périnthienne, il en résulterait des impossibilités telles qu'on n'aurait guère d'autre moyen d'en sortir que de le considérer comme faux. Or, rien ne nous autorise à cette hypothèse: le poids possède, à n'en pas douter, des caractères suffisants d'authenticité¹. Force est donc de chercher une explication qui supprime les difficultés épigraphiques signalées.

La plus vraisemblable me paraît être la suivante: le poids se place vers une époque très voisine de la soumission de Périnthe à la domination romaine: par exemple dans la seconde moitié du premier siècle.

Dans ce cas, on peut concevoir que, pendant la période de transition au cours de laquelle les villes grecques du littoral ont été peu à peu accoutumées aux usages romains, il ait semblé utile de mentionner côté à côté sur le même poids l'ancienne unité auprès de la nouvelle. Ce serait une concession faite, soit aux habitudes du commerce local, soit au patriotisme indigène. Du même coup, la différence des caractères sur les deux faces du poids serait expliquée: l'inscription $\mu\upsilon\zeta$ $\pi\epsilon\rho\iota\theta\eta\zeta$ reproduirait, avec les caractères traditionnels, donc plus anciens², celle qui portait les mines périnthiennes antérieures à la domination de Rome; le texte de l'autre face serait composé avec les caractères usuels de l'époque³.

1. — a) Les circonstances de la découverte. — b) Les témoignages de la première heure. — c) Les difficultés matérielles de fabrication. — d) L'absence de mobile raisonnable à une pareille fraude: maître sans valeur; objet invendable, aucune théorie scientifique à en déduire. — e) Le texte même (variantes graphiques des deux faces, orthographe rare $\delta\iota\alpha\tau\omega$).

2. Les caractères **ΔE** apparaissent dans l'épigraphie thrace dès le second siècle avant J.-C.

3. Le caractère **ε** et l'orthographe $\delta\iota\alpha\tau\omega$ font songer à une époque assez basse, et c'est pourquoi M. Laurent avait pu proposer de les rapporter au moins au v^e siècle. Mais, dans un pays comme la Thrace, ni la graphie ni l'orthographe ne sont soumises à des règles assez fixes pour permettre à elles seules l'établissement d'une date.

IV. *Valeur.* — L'interprétation hypothétique ci-dessus a l'avantage d'expliquer de façon satisfaisante les anomalies épigraphiques qui nous arrêtaient. Mais elle a un défaut, celui de sous-entendre que le mot $\mu\upsilon\zeta$ est employé dans un sens imprécis ou erroné : imprécis, s'il faut le prendre comme un simple synonyme de *poïds*, sans détermination d'une valeur quelconque ¹, — erroné, si elle prétend établir une équivalence rigoureuse entre la mine grecque de Périnthe et le poids romain de cinq livres.

En effet, qu'il s'agisse bien réellement d'un poids de cinq livres romaines, c'est ce que dit explicitement l'inscription et ce que confirme la pesée. Selon qu'on admet les évaluations de 1541 gr. ou de 1580 gr., la valeur de la livre unitaire serait de 308 gr. ou de 316 gr. Les deux chiffres sont également acceptables ; ils se rapprochent suffisamment du poids théorique moyen de la livre romaine, évaluée à 325 gr., mais dont on connaît les sensibles variations sur les divers exemplaires antiques qui nous sont parvenus ². Ils sont spécialement corroborés, le second surtout, par la comparaison avec un autre poids thrace ³ portant l'inscription $\delta\epsilon\alpha\lambda\iota\tau\epsilon\rho\upsilon\ \tau\epsilon\lambda\iota\kappa\acute{\iota}\nu\upsilon$ et pesant 3210 gr., soit 321 gr. à la livre ⁴.

Mais, qu'il se trouve justement que le poids romain de cinq livres qu'équivalle de manière rigoureuse au poids périnthien d'une mine, ce serait une coïncidence merveilleuse que l'esprit se refuse à admettre sans preuve incontestable. Tout ce qu'on peut accepter, à la rigueur, c'est qu'il ait existé, entre le poids romain de cinq livres, d'une part, et

¹. Ce serait une de ces extensions du sens que les linguistes constatent dans toutes les langues (cf. les sens actuels des mots *écu*, *boisseau*, etc.).

². *Dict. des Antiq.*, s. v. *Libra*.

³. Musée d'Athènes, sans autre précision d'origine que le mot : Thrace (E 77 η ζ, 472, 1885, p. 187).

⁴. Cf. une $\lambda\iota\tau\epsilon\rho\alpha$ (727) et, beaucoup plus faible : 271 gr. 17 (Perrinche, *Griech. Gewichte*, 625).

la mine périnthienne ou l'un de ses multiples, d'autre part, une équivalence *approximative* suffisante pour qu'on ait pu, dans certaines circonstances spéciales, les considérer comme des valeurs pratiquement correspondantes. Or, ceci même revient à adopter l'explication que j'ai proposée : pour des motifs passagers, dans l'espèce pour ménager l'amour-propre local ou pour faciliter le changement d'habitudes résultant de l'adoption d'un autre système pondéral, on a pu être amené à conserver momentanément l'expression $\mu\upsilon\zeta$ *περίνθιζ* en lui laissant un sens imprécis.

Il en résulte que, de toute manière, il n'y a pas lieu de partir de notre poids pour tenter une évaluation quelconque de la mine périnthienne. S'il est exact et légal au point de vue du système romain, ce qu'affirme l'une de ses faces et ce que nous avons constaté être la vérité, il n'est ni exact ni légal au point de vue périnthien, auquel fait allusion l'autre face.

Je ne suivrai donc pas M. Soutzo dans les savants calculs par lesquels il a essayé d'exprimer, au moyen de fractions diversement compliquées, les rapports numériques qui uniraient la mine périnthienne aux différentes unités pondérales du monde antique. Selon moi, en effet, nous ne sommes pas plus renseignés sur la mine de Périnthe, depuis que nous connaissons ce poids, que nous ne l'étions avant de le connaître. Malgré l'apparente précision d'une de ses inscriptions, il n'est en effet uniquement qu'un poids d'époque romaine, dont la valeur n'est scientifiquement appréciable que dans le système romain.

Peu importe, par conséquent, qu'il puisse nous faire songer à une mine périnthienne qui aurait été de valeur très élevée, ce qu'on soupçonnait déjà à cause du poids très élevé de certaines monnaies de Périnthe ¹. Peu importe

¹. *Mina de la Perinthus*, p. 67.

même que la comparaison avec d'autres poids connus suggère l'hypothèse d'une mine double¹ ou triple, cette dernière se classant assez aisément parmi les autres unités pondérales thraces² actuellement connues. Toutes ces comparaisons et ces recherches, si elles ne sont pas inutiles puisqu'elles préparent des matériaux pour des évaluations à venir, sont du moins inopérantes dans l'état actuel de nos connaissances. Elles n'aboutiront à un résultat que le jour où les hypothèses qu'elles soulèvent recevront, de l'étude d'autres monuments, une confirmation que celui-ci ne saurait leur donner.

Conclusion :

a) Le poids du Musée de Constantinople (?) provient d'une fabrication anormale qui demande explication.

b) Il se classe exactement et uniquement dans le système pondéral romain.

c) Il n'existe aucune relation numérique rigoureuse entre les unités inscrites sur les deux faces.

d) Sa date peut se placer entre 50 et 300 après J.-C. ; il n'est toutefois facilement explicable que si on le rapporte à la seconde moitié du I^{er} siècle.

GEORGES SEURE.

1. Διπλοῦν d'un poids équivalent au nôtre : 1559 gr. (Pernice, *op. cit.*, 41 et 142; Hultsch, *Metrologie*, 142).

2. Les valeurs de la mine actuellement connues sur le littoral thrace occidental entre 482 et 556 gr. Voici la liste de ces poids :

Bisanthe : poids orné d'un caducée, 556 gr. 13. BIZAN MNA (28), p. 400, n° 76.

Ægos Potamos : poids contremarqué d'une chèvre, d'où l'attribution (Brit. Museum, cf. *Arch. Zeit.*, 1877, p. 80). — Dixième de mine (?) : 51 gr. 062.

Byzance : poids de plomb orné d'un dauphin, à g., 260 gr. BVZ M. — Demi-mine (?) : selon M. Babelon mine de Bisanthe (mais cf. le dauphin et l'orthographe Βοξ au lieu de Βοξ ci-dessus).

Callatis : poids rond d'une demi-mine, 251 gr. (Musée de Bucarest, cf. Soutzo, *Étalons pondéraux primitifs*, n° 303).

Tomis : a) quart de mine, 129 gr. 50. — b) tiers de mine, 160 gr. 70 (*Ibid.*, n° 299 et 304).

